

« L'école primaire en France et en Allemagne : quelles valeurs ? Regards croisés »

Ce texte a été écrit à partir du document « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs »¹, recueil de témoignages d'enseignants français et allemands qui, dans le cadre d'un programme d'échange coordonné par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, ont enseigné une année ou plus dans le pays voisin. Ecrits parfois longtemps après le retour, ces témoignages font revivre avec intensité les émotions vécues et les étapes d'un apprentissage parfois douloureux, prouvant ainsi que le temps passé depuis l'échange n'a en rien altéré une expérience qui aura été sans doute marquante tant au niveau individuel que professionnel. Allant de la découverte d'un quotidien nouveau et d'un autre fonctionnement social à l'adaptation dans un système éducatif profondément différent, les enseignants ont été amenés, pour la plupart, à se confronter avec les différences culturelles, à s'adapter, à recréer des pratiques professionnelles pour finalement enrichir leur approche de la pédagogie.

Les témoignages apportent un éclairage intéressant sur la perception que chacun peut avoir du système voisin et le jeu des regards croisés, où l'expérience d'un instituteur français en Allemagne succède à l'expérience d'un Allemand en France, met en valeur les contrastes et les divergences entre les deux cultures scolaires. Ce texte recoupe les témoignages pour en dégager un certain nombre d'éléments récurrents, mettant ainsi en lumière quelques uns des écarts importants entre les deux systèmes. Afin de dépasser le stade du constat des différences, quelques éclairages seront proposés pour comprendre l'autre culture scolaire. Ce texte n'a pas la prétention d'expliquer l'un ou l'autre système mais, plutôt de donner des pistes de réflexion offrant ainsi une préparation et un soutien pour aborder un travail avec une école du pays voisin.

Précisons toutefois que les témoignages recueillis se réfèrent au système et à la culture scolaire d'Allemagne de l'Ouest. Toutes les remarques suivantes, concernent donc essentiellement la culture scolaire ouest-allemande qu'il serait sans doute intéressant de confronter avec la culture scolaire est-allemande... et française.

Rappelons aussi que ce texte n'est pas une étude comparative objective des systèmes scolaires français et allemand mais une réflexion autour de deux cultures scolaires telles qu'elles sont et ont été perçues par des enseignants en poste dans le pays voisin. Comme toute réflexion sur la culture, ce texte est voué aux subjectivités successives des enseignants-témoins et à la mienne. Je suis française, j'ai fait ma scolarité en France, suis issue d'une famille d'enseignants et enseignante moi-même en France. Mais, je connais bien l'Allemagne, j'y ai vécu et travaillé, je suis mariée à un Allemand, nous avons deux enfants ... et l'occasion de confronter les points de vue français et allemand sur l'éducation. Bref, je peux prétendre vivre « entre » ou « avec » les deux cultures ce qui conditionne mon regard et oriente mes remarques.

Regards croisés d'instituteurs

¹ « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs », Ed.OFAJ, 2001

Que l'enseignant soit français ou allemand, les premiers « dépaysements » se recoupent d'un témoignage à l'autre, à tel point que l'on peut dégager des portraits-type. Sans doute trouverez-vous ces portraits exagérés. Ils ne sont que le reflet de la perception de l'enseignant, qui changeant de système, va porter un regard extérieur conditionné par son système scolaire et culturel de référence.

Portraits-types

L'élève français à l'école primaire (vu par les enseignants allemands) : il a classe toute la journée (de 8h30 à 16h30 avec une interruption de 1h30 pour le déjeuner) et ce généralement dès l'âge de 3 ans puisqu'il est allé à l'école maternelle. Il devrait être *super-intelligent* depuis le temps qu'il est à l'école ! En fait, il fait preuve d'assez peu d'initiatives personnelles, peut-être parce qu'il n'a pas eu beaucoup l'occasion de jouer ou de développer lui-même sa créativité : à part les grandes vacances (2 mois pendant l'été, qui constituent une rupture totale avec l'année scolaire), il est pris dans un système où tous ses apprentissages sont guidés, orientés et construits par le maître. Il est très discipliné, se met en rang à la sonnerie, monte en ordre rangé (deux par deux) jusqu'à la classe, attend devant la porte que le maître dise « avancez », entre dans la classe et s'installe calmement. Pendant le rituel du « *qui mange à la cantine*² », il lui reste encore quelques minutes pour papoter en chuchotant sagement avec son voisin, puis c'est le calme et il se concentre sur le cours. Il a beaucoup de respect pour le maître : il se soumet volontiers à ses exigences et à son autorité; en dehors de la classe, dans la cour ou même en ville, il reste respectueux et poli vis-à-vis de son maître. Il est anxieux et désireux de ramener des bonnes notes à la maison. Il apprend ses leçons par cœur, même s'il n'en a pas compris la globalité ou qu'il n'a pas assimilé le sens de ce qu'il a appris.

L'élève allemand (vu par les enseignants français) : c'est l'enfant-roi. Il est bruyant, indiscipliné, autonome, spontané, insolent, il s'exprime librement, a du mal à rester attentif. Il arrive dans la salle de classe comme une tornade, commence à se bagarrer avec ses camarades. L'arrivée du professeur n'interrompt généralement pas les bagarres. Il faudra que celui-ci fasse preuve de doigté et de psychologie et trouve une raison convaincante pour commencer le cours. Le cours commencé, l'élève pourra enfin sortir son « *Butterbrot*³ » puis, laissant le professeur s'évertuer à continuer le cours, il ira emprunter le cahier d'un copain à l'autre bout de la classe. Il n'hésitera pas à manifester haut et fort son désaccord ; l'enseignant devra alors orchestrer un débat fructueux (ou non) et formateur amenant à une décision commune et recentrant l'ensemble des élèves autour d'une nouvelle activité.

L'enseignant français (dépeint par les enseignants allemands) : c'est un fonctionnaire de l'Etat. Sa position de « maître » lui confère une certaine autorité. Il est sévère et sait faire régner la discipline ; il demande généralement beaucoup aux enfants. Comme le notait un enseignant allemand, il n'est pas du tout « maternel » avec les enfants, même petits ; au contraire, il a une relation distante ... et pourtant amicale. Il semble qu'il n'ait aucune considération pour les élèves en tant qu'individus mais il est

² « *qui mange à la cantine* » : un certain nombre d'élèves français ne rentrent pas chez eux à midi pour déjeuner et sont alors pris en charge dans le cadre d'un accueil péri-scolaire : des accompagnateurs les accompagnent à la cantine puis proposent des activités ou jeux jusqu'au début de l'après-midi de classe.

³ Tartine de pain et charcuterie ou fromage donnée aux enfants en guise de goûter

finalement très attentif aux enfants. Il doit enseigner toutes les matières, même s'il n'est pas compétent pour certaines d'entre elles. Il n'y a pas de réunions où l'on puisse discuter de pédagogie et peu d'échange de pratiques professionnelles. En revanche, il a beaucoup de travail administratif dès qu'une activité sort du cadre scolaire habituel (formulaires administratifs, permissions à demander, etc.).

L'enseignant allemand (dépeint par les enseignants français): Il est stressé par le temps et la matinée de classe (de 7h50 à 13h) lui laisse à peine le temps de faire tout le programme prévu. Il est très patient et doit négocier sans cesse avec les élèves et les parents (contenus ou organisation des cours, travail, etc.). Il n'élève jamais la voix et entretient convivialité et relation de confiance avec les élèves, il est à l'écoute des besoins et des exigences de chacun. Le professeur est un adulte comme un autre et ne bénéficie pas d'un statut à part au yeux de l'élève. S'il veut être respecté en tant qu'enseignant, il faut qu'il prouve son aptitude à intéresser, motiver, gérer un groupe, former, écouter, accompagner dans les apprentissages, conseiller. Dans son sac, il a toujours un certain nombre de jeux qui pourront «faire passer» des apprentissages plus difficiles mais indispensables. Les échanges de pratiques pédagogiques entre collègues sont assez courantes. Après avoir longuement négocié avec les élèves leur participation au cours, il devra de surcroît faire face aux parents qui exigent un droit de regard sur le travail de l'enseignant et ses approches pédagogiques. Il ne lui reste donc plus qu'à préparer des réunions pédagogiques qui permettront de développer une relation éducative avec les parents.

L'école allemande :

L'école est spacieuse, claire, moquetée. Des tableaux neufs à la hauteur des élèves (parce qu'ils coulissent le long du mur) sont là pour rappeler que le tableau, «*un haut lieu de l'instruction*», n'est pas l'apanage de l'enseignant et que le savoir se construit par et avec les élèves. Côté matériel, il n'y a pas à se plaindre : tout le matériel éducatif dont on pourrait rêver ... et même plus !

La cour est vaste, les enfants sont libres d'aller où ils veulent ; pendant les pauses, ils peuvent même entrer et sortir des bâtiments et de l'enceinte de l'école, notamment pour aller s'acheter quelque encas au « *Imbiss* »⁴ d'en face, annexe indissociable de l'école allemande.

L'école française :

L'enceinte de l'école est fermée en dehors des heures d'entrée et de sortie – fermée à clef, même. La cour est entourée d'un mur haut de deux mètres rendant toute « évasion » des enfants pendant la récréation impossible !

L'école est « petite », une classe par enseignant, mal ou peu équipée et pas de pièce supplémentaire pour toute autre activité. Le nombre de photocopies est strictement contrôlé. Il n'y a pas de salle de sport, pas de salle de motricité ; dans certain cas la bibliothèque est réduite au minimum... et si peu de matériel ! Chaque enseignant accumule et «bricole» au fil de ses années d'expérience ses propres outils pédagogiques. Il paraît que les écoles des quartiers socialement défavorisés sont mieux loties et ont tout ce qu'elles demandent !

⁴ petite boutique qui vend des sandwichs, friandises, boissons, etc...

Il s'agit là de caricatures. Mais, au-delà de la subjectivité du regard d'enseignants issus d'un système scolaire différent, se dessinent un certain nombre de différences fondamentales : le rapport à l'autorité, le comportement des élèves, le rôle du pédagogue ou encore la place des parents dans l'école.

Pédagogie ou Pädagogik ?

« *Lorsqu'on arrive dans une école allemande, on peut avoir l'impression de recommencer tout à zéro* » - « *Kaum eine einzige Erfahrung wird mir hier in Frankreich etwas nützen.*⁵ »

La pédagogie est par définition le savoir et le savoir-faire de l'enseignant, sa spécialité. On pourrait donc croire que le métier va faciliter l'intégration professionnelle et par là, son intégration dans le pays hôte. Or, il se trouve que les cultures scolaires française et allemande sont tellement différentes l'une de l'autre qu'il est difficile de simplement transférer les pratiques pédagogiques d'un système dans l'autre. Les témoignages qui suivent donnent la mesure des différences :

La pédagogie en France

Les enseignants allemands caractérisent les approches pédagogiques françaises de « *Frontalunterricht* », « *mehr Pädagogik in Deutschland, mehr Wissensvermittlung in Frankreich* »⁶, « *Peu d'autonomie, beaucoup de notes. On fait davantage de place aux reproches qu'aux compliments* », « *Il y a peu de place pour l'initiative personnelle* » ; « *der überwiegend kognitive und lehrerzentrierter Lernprozess*⁷ », « *Beaucoup de travail après la classe* ». Sous cette lumière, l'enseignement en France se réduit à une simple transmission des savoirs et la pédagogie est complètement centrée sur l'enseignant - si l'on peut encore parler de pédagogie. Il semble qu'il n'y ait pas de réflexion autour du développement de l'enfant, de sa créativité, de son initiative personnelle ou de son autonomie. En bref, c'est un enseignement qui repose plus sur des résultats quantitativement mesurables (notes) que sur des processus d'apprentissage.

La pédagogie en Allemagne

En revanche, les Français « jugent » l'enseignement outre-Rhin trop ludique, pas structuré, reposant sur peu de contenus et se rapprochant plus d'une animation de colonie de vacances⁸ que d'un réel apprentissage scolaire : « *une didactique à base de jeux et de chants, ce qui me fait dire tout de suite c'est la colonie de vacances* », « *plus de 'Spiel und Spass' en Allemagne mais trop de 'Bastelei' fait à leur place* »⁹, « *c'est le cirque dans les classes et je me demande ce que les élèves peuvent bien apprendre dans ce bruit, dans cet enseignement sans objectifs clairs sans démarche construite.* », « *Le contenu des séances m'a paru réduit* », « *Les élèves font en 1.*

⁵ « *quasi aucune de mes expériences faites en Allemagne pourra me servir ici en France* » - Cf « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs » p.34

⁶ « *cours magistral* », « *plus de pédagogie en Allemagne, plus de transmission de connaissances en France* »

⁷ « *le processus d'apprentissage est essentiellement cognitif et centré sur l'enseignant* »

⁸ ... ce qui, de la part d'un enseignant, est une injure !

⁹ « *plus de jeux et de divertissements en Allemagne, mais trop de bricolages finalement faits à leur place* »

*Klasse*¹⁰ des choses que l'on fait chez nous en maternelle », «La progression en lecture et écriture m'a semblée moins ambitieuse qu'en France».

Le jeu des regards croisés montre la perplexité, l'incompréhension et le doute portant sur les approches pédagogiques du voisin ; à tel point qu'il faut se demander, à juste titre, si le mot « pédagogie » recouvre le même champ sémantique que « *Pädagogik* ». Il ne fait aucun doute que ces mots recouvrent des philosophies, des concepts et des pratiques différentes^{11 12!}

Certes tous les enseignants ayant participé au programme d'échange n'ont pas réagi de façon aussi négative face à l'Ecole du voisin. Les témoignages rapportés ici sont volontairement choisis parmi les plus exagérés afin de montrer combien, face à la différence, la critique peut être extrême et négative allant parfois, jusqu'au refus de la différence et au déni de l'autre système. Bien loin alors d'un enrichissement, l'expérience d'échange devient alors un enfermement sur ses propres valeurs et conduit à l'intolérance.

Pour dépasser le premier constat, celui de la différence, déstabilisant et douloureux parfois, il faut essayer d'analyser les divergences et les écarts, leur origine, leurs causes et conséquences avant de pouvoir, chercher comment on peut, en tant qu'enseignant, s'inscrire en positif dans ce nouvel environnement, c'est-à-dire créer dans et avec le nouveau système.

Le rapport à l'autorité

De tous les témoignages, le rapport à l'autorité ressort comme étant la divergence la plus flagrante et la plus choquante entre les cultures scolaires.

Si à l'école, l'autorité correspond au rapport à une loi qui fixe le cadre de vie et d'apprentissage du groupe élèves-enseignants, la relation d'autorité se construit apparemment différemment dans chacune des cultures scolaires. Il est intéressant de regarder dans chaque système comment, par qui et pour qui la loi est établie, qui est garant, comment et par qui les déviations sont traitées.

Un enseignant français définit sa mission de la manière suivante : « *j'exerce une fonction d'autorité sur mes élèves, fonction que je ne peux galvauder. Les élèves ne sont pas des partenaires qui peuvent négocier en connaissance de cause. C'est l'idéal républicain qui, à travers moi, impose sa loi : je sais où est l'intérêt de l'élève et je construis mon enseignement en sachant exactement où il faut conduire l'enfant. Les programmes et instructions, que je conteste à l'occasion, sont pour moi le fil conducteur, la loi.* »¹³. Dans le cas de la culture scolaire française, l'enseignant en tant que représentant de l'Etat fait régner la loi, établie par la République, s'appliquant à tous les citoyens et, dans le cadre scolaire, aux élèves en particulier. Il est chargé de la faire respecter, il en est le garant. La loi est dictée par l'Etat représenté à l'école par le maître.

¹⁰ La « 1.Klasse » correspond au CP

¹¹ lire aussi « La relation pédagogique dans les rencontres interculturelles », Texte de travail OFAJ n°11

¹² <http://www.ofaj.org/paed/texte/relped/relped.html>

¹³ cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs », p. 122

A contrario, la relation pédagogique en Allemagne se définit comme suit : « *A la base de l'éducation est le « rapport personnel entre un adulte et un être en devenir et qui parvient lui-même à sa vie et à sa forme. [...] L'éducateur doit défendre le droit individuel du jeune au développement et à l'auto-réalisation contre d'autres prétentions qui ne seraient pas justifiées. Avant tout, il doit l'aider à se dégager des injonctions non justifiées de la société.[...] La relation pédagogique est un rapport d'interaction. L'éduqué, n'est pas seulement l'objet d'une intervention éducative mais il est considéré comme un sujet à qui l'on reconnaît le droit d'agir sur le rapport pédagogique.*¹⁴ ». Dans la relation pédagogique à l'allemande, l'élève et l'enseignant sont partenaires pour la réalisation des potentialités de « l'éduqué » (l'élève) et le développement de son esprit critique. La loi doit être établie dans la discussion et la négociation entre les différents intéressés, c'est-à-dire entre enseignant(s) et élèves. Toute loi édictée par une autorité supérieure peut être contestée et refusée ; elle n'a pas de légitimité en soi. Dans sa mission, l'enseignant est d'ailleurs garant de la « non-obéissance aveugle » à une loi extérieure et doit amener les élèves à l'élaboration commune d'une règle valable pour la collectivité. On retrouve dans ce principe aussi la culture du « *Mitentscheiden* » ou participation aux décisions¹⁵, où l'élève est non seulement consulté mais « co-décideur » des règles qui le concernent.

Bien sûr, il faut relativiser ces principes qui, dans la pratique quotidienne de la gestion de la classe, sont nuancés par la personnalité de l'enseignant, sa conception et son approche personnelle de l'autorité. Et, s'il est vrai, qu'en France, les conseils d'Ecole tendent à se développer pour instaurer une participation plus grande des élèves dans la réglementation de la vie scolaire, il n'en reste pas moins que, d'une manière générale, la discipline dans les écoles françaises est nettement plus stricte qu'en Allemagne. Derrière ce constat se cachent des principes ou philosophies du rapport éducatif profondément différents, voire en opposition.

Des systèmes éducatifs

L'école, n'est que la partie émergée de tout un système qui repose sur des finalités installées sur des valeurs, des structures et des législations différentes qui ont évolué avec l'histoire et les représentations sociales de chacun des pays. Mettant en parallèle les systèmes allemand et français, un enseignant dira « *Die Rolle des Schulsystems ist die Erziehung zum „citoyen“ zum Staatsbürger, während bei uns eher die freie Entfaltungsmöglichkeit der kindlichen Anlagen im Vordergrund steht.* »¹⁶. Pour aller plus loin dans le décodage de la culture scolaire voisine, il est intéressant de regarder, comment l'Ecole, en tant que système d'éducation, s'est forgée à travers l'histoire de son pays.

En Allemagne

¹⁴ cf. Texte de travail OFAJ n°11 p.6

¹⁵ littéralement, décider avec

¹⁶ « *le rôle du système scolaire, en France, est d'éduquer des citoyens alors que chez nous, c'est l'épanouissement des potentialités de l'enfant qui est au premier plan.* » ; Cf « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs », p.106

Au lendemain de la 2^{ème} Guerre Mondiale qui a marquée l'Allemagne au fer rouge, le pays a été reconstruit de sorte à éviter qu'une telle tragédie pour l'Europe et honte pour l'Allemagne puisse se renouveler. L'école et tout le système éducatif a fait alors l'objet d'une attention particulière : la tradition autoritaire en vigueur tant à l'école que dans les mouvements de jeunesse, n'avait-elle pas contribué à « fabriquer » des jeunes allemands dociles et obéissants prêts à se rallier à la cause d'Hitler pour commettre des atrocités sans précédents ? C'est tout un système éducatif qu'il fallait repenser, réorganiser et restructurer. Il devenait alors inacceptable de penser l'Ecole comme un outil d'Etat permettant de former ses citoyens. La seule expérience d'un système centralisé en Allemagne étant le régime d'Hitler, l'Education a été régionalisée, diminuant ainsi le pouvoir potentiel étatique : chaque région (*Bundesland*) dispose d'un « *Kultusministerium* » qui dans le cadre d'orientations politiques fédérales fixe les programmes, cursus, diplômes, nomme les professeurs, etc. En conséquence, le cursus scolaire peut différer d'une région à l'autre, notamment quant au nombre d'années d'étude, contenus, réglementations quant à l'apprentissage des langues étrangères, etc.

Bien au-delà d'une simple restructuration, c'est la finalité et les fondements de l'Education qu'il fallait revoir pour développer une philosophie et une déontologie pédagogique qui devraient installer une nouvelle culture scolaire en opposition à la tradition autoritaire en vigueur jusqu'en 1945¹⁷. C'est à partir de cette réflexion qu'est né, notamment avec le pédagogue Nohl, un courant pédagogique construit autour de la relation entre « éduqué et éduquant » qui sert de base encore aujourd'hui à l'approche pédagogique. La base de l'éducation est la relation personnelle - ou relation de confiance - entre un adulte et un futur adulte ; grâce à cette relation l'enseignant va aider l'enfant, le jeune à développer ses potentiels et ses capacités. L'école doit donner les moyens et aider l'enfant à devenir un adulte responsable et critique ; l'éducateur (enseignant) doit garantir l'épanouissement et le développement individuel et personnel de l'enfant, notamment contre des lois abusives, ainsi qu'éveiller son esprit critique à l'égard de la société. Dans ce contexte, on comprend aisément pourquoi les questions de discipline sont réglées non pas par des lois imposées mais par négociation avec les intéressés ; dans ce concept éducatif, l'enseignement est centré sur l'individu, les apprentissages cognitifs constituent la « valeur ajoutée » au développement personnel des capacités de l'élève.

En France

L'Ecole française s'est construite de façon plus linéaire avec et pour la République, assumant une identité nationale très forte (Education Nationale) forgée autour de valeurs telles que la laïcité, l'égalité et la citoyenneté, proches des valeurs de la République :

- Ecole laïque par la loi de 1905¹⁸ : toute pratique ou démonstration des convictions religieuses dans le cadre scolaire est interdite ; la laïcité garantit

¹⁷ modèle autoritaire développé en partie sous Guillaume II et renforcé à l'époque Nazie où le système éducatif englobait non seulement l'instruction mais aussi toute l'éducation des jeunes à travers les mouvements de jeunesse hitlérienne.

¹⁸ Exception faite des trois départements d'Alsace – Moselle, faisant partie de l'Allemagne au moment où la loi a été promulguée. Ces départements sont dits « concordataires » : les prêtres, les pasteurs et les rabbins sont fonctionnaires de l'Etat et les cours de religions sont dispensés dans les écoles publiques.

ainsi la liberté de conscience et de religion reléguant la foi et la pratique religieuse au domaine de la vie privée¹⁹. Les cours de religion ne sont donc pas assurés dans le cadre scolaire²⁰.

- Ecole de la citoyenneté : l'Ecole forme des futurs citoyens français instruits et capables de vivre ensemble et d'agir dans leur environnement
- Ecole égalitaire : l'enseignement doit donner à tous les enfants de France et de Navarre les mêmes chances d'acquérir un niveau d'instruction satisfaisant, quelle que soit leur origine culturelle, sociale ou régionale. Rappelons que au début du 20^{ème} siècle la mission de l'Ecole était d'homogénéiser culturellement le pays²¹, alors très rural et d'augmenter le niveau d'instruction des Français. Gardant toute sa valeur égalitaire, l'Ecole a aujourd'hui pour mission de combler les inégalités sociales.²².

On peut définir le système éducatif français comme collectiviste, considérant les enfants comme égaux en droit face à l'instruction. Les particularismes culturels, sociaux ou individuels ne sont pris en compte que dans la mesure où l'enfant ne peut pas suivre une scolarité dite « normale ».

Au centre du système éducatif unique, le Ministère de l'Education Nationale à Paris organise et orchestre l'éducation de milliers d'élèves en fixant les programmes, contenus, diplômes, évaluations nationales régulières, etc. ; tous les enfants peuvent suivre la même scolarité qu'ils habitent à Paris, à Marseille, à Brest ou même dans les départements d'Outre-Mer. L'enseignant est un fonctionnaire, représentant l'Institution (on parlait jusqu'à une date récente de « l'instituteur ») et donc l'Etat ; il considère le plus souvent son métier comme une réelle vocation²³ et jouit, grâce à son statut, d'une certaine autorité sur les élèves.

Notions de responsabilités

« ...nous sommes prisonniers d'un système où nous devons endosser tant de responsabilités que nous ne pouvons faire confiance aux élèves »²⁴ : En France, l'enfant qui va à l'école est placé sous la responsabilité de l'Etat²⁵, représenté par l'enseignant qui doit répondre, non seulement de l'instruction et de l'éducation de l'élève mais aussi de tout incident, accident, dommage causé à l'enfant dans le cadre

¹⁹ Pour mémoire, on se rappelle les épisodes récurrents de port du foulard islamique, considéré comme un signe d'appartenance religieuse et donc interdit dans tout établissement scolaire laïc français

²⁰ Rajoutons cependant, que pour faire face aux nouvelles revendications identitaires (montée de l'islamisme, intégrismes de toutes sortes, sectarisme, intolérance, etc...) la laïcité est amenée aujourd'hui à se redéfinir ; il est notamment question d'intégrer dans les cursus scolaires français un « enseignement des faits religieux » qui, dans un esprit pluraliste, présenterait les différentes religions, fondatrices de nos civilisations actuelles.

²¹ Au début du 20^{ème} siècle, l'Ecole a imposé le français comme langue unique. A cela, il faut ajouter que pendant la 1^{ère} guerre mondiale, bon nombre de Bretons se sont fait tués parce qu'ils n'avaient pas compris les ordres donnés en français.

²² Citons par exemple l'objectif déclaré dans les années 1985 par le Ministre de l'Education Nationale de faire accéder 80% des élèves d'une classe d'âge au baccalauréat.

²³ Prenons pour témoin, le succès du film documentaire « Etre et avoir » sorti en septembre 2002 où on met en valeur l'engagement personnel et militant d'un instituteur de campagne pour enseigner à ses élèves les bases de l'écrit et du calcul.

²⁴ cf « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs » p 121.

²⁵ D'une manière générale, dès qu'un enfant n'est plus accompagné par un parent proche (degré de parenté 2 au maximum), il tombe sous la responsabilité de l'Etat.

scolaire. Si toutes les dispositions de sécurité précisées par la réglementation sont respectées, c'est la responsabilité de l'enseignant qui est en jeu.

L'Etat étant responsable des enfants pendant le temps scolaire, un cadre administratif et légal rigide et tatillon a été mis en place qui couvre aujourd'hui toute activité scolaire de multiples réglementations précisant exactement les conditions légales ainsi que les dispositions de sécurité inhérentes à l'activité. Pour cette raison également, les enfants ne peuvent pas entrer et sortir librement de l'enceinte de l'école : il faut que le parent, ou la personne habilitée à récupérer l'enfant, relève l'enseignant de sa responsabilité. A ce titre, se rajoutent bon nombre de fonctionnements destinés à assurer la protection des enfants dans le cadre scolaire : surveillance des élèves pendant la récréation, entrée et sortie d'école, plans vigipirate²⁶, etc.

L'Ecole française n'est pas un milieu ouvert : les portes sont fermées en dehors des heures d'entrée / sortie ; il faut une permission pour venir à l'école. D'ailleurs dans la culture scolaire française, le rôle des parents s'arrête à la porte de l'Ecole et les efforts récents du Ministère de l'Education Nationale pour encourager le dialogue parents – Ecole – enfant ne trouvent qu'un écho très mitigé chez les enseignants et chez les parents eux-mêmes.

Alors, que du côté allemand, si l'enseignant a une mission de surveillance, il n'est pas considéré comme responsable de l'enfant. Sa responsabilité est une responsabilité essentiellement morale : il doit aider l'enfant à développer ses capacités, son autonomie et son esprit critique pour en faire un citoyen acteur de la société. Responsabilité qu'il devra assumer pleinement face et avec les parents : en effet, il doit pouvoir répondre et discuter ouvertement de ses choix pédagogiques, les parents ont un droit de regard sur ce qui se passe à l'école, participent et sont invités aux réflexions pédagogiques. L'enseignant est considéré comme un partenaire des parents pour l'éducation de l'enfant. S'il n'y a pas de cloisonnement entre éducation (familiale) et instruction (scolaire), il y a continuité, mais dans le respect d'un poids affiché en termes de priorité du côté de l'éducation.

L'Ecole : rupture ou prolongement de l'éducation familiale ?

Le système éducatif est le lieu où l'enfant apprend à vivre avec ses pairs, se confronte à des adultes autres que ses parents ; l'Ecole constitue une étape importante de la socialisation de l'enfant. Or cette étape est vécue complètement différemment en France et en Allemagne. Béatrice Ludwig, sociologue française, a travaillé sur les représentations de la séparation quotidienne mère-enfant en France et en Allemagne²⁷ : elle montre notamment qu'en France, la socialisation précoce de l'enfant (qui commence parfois à l'âge de 3 mois) est vécue comme un apport nécessaire et positif : l'enfant accède à l'autonomie en construisant, en dehors de sa mère, ses propres représentations du monde. Cette « coupure du cordon » est

²⁶ Le plan vigipirate est un plan de mesures mises en place par l'Etat pour assurer la protection du public lors de menaces d'attentat. Ces mesures portent sur des bâtiments publics et notamment sur les écoles, qui dans le cadre de ce dispositif, doivent réglementer le stationnement à la proximité de l'école, condamner les poubelles, réglementer l'accès à l'école par des barrières, etc.

²⁷ cf. « La séparation entre les mères et les enfants - ses représentations en Allemagne de l'Ouest et en France », Revue Française des Affaires Sociales, n° 3, Juillet-Septembre 1991

d'ailleurs fortement encouragée et confirmée par un discours de spécialistes de l'éducation (psychologues, psychanalystes, éducateurs, etc.).

En Allemagne la séparation mère-enfant est vécue comme un traumatisme que l'on doit retarder le plus possible et ce n'est souvent que vers l'âge de cinq ans que l'enfant va quitter sa mère pour aller au *Kindergarten*²⁸. La socialisation se fait progressivement avec la mère qui va élargir le couple fusionnel mère-enfant pour l'ouvrir aux membres de la famille tout d'abord, puis au cercle d'amis (*Krabbelgruppen* où l'enfant, accompagné de sa mère, peut rencontrer d'autres enfants), puis à la communauté environnante et enfin au *Kindergarten*. Par la suite, l'Ecole prendra le relais avec un volume horaire quotidien qui reste bien moins important qu'en France puisqu'il rentrera l'après-midi à la maison.

A ces représentations divergentes s'ajoute la mission traditionnellement conférée à l'école dans l'éducation des enfants. Côté français « *L'enfant m'est confié par une famille qui s'en remet totalement à moi pour son éducation. Je suis son tuteur* »²⁹, l'enseignant est un acteur déterminant dans l'éducation des enfants et à travers lui l'Ecole et donc l'Etat. Ce développement, voulu par Jules Ferry au début du 20^{ème} siècle, avait pour objectif de donner un égal accès à l'éducation à tous, même aux enfants dont les parents n'avaient pas un niveau d'instruction suffisant pour les éduquer. On retrouve d'ailleurs à travers ces principes les valeurs républicaines et égalitaires qui sous-tendent la culture scolaire française. L'éducation est donc effectivement confiée à l'Ecole aussi bien en terme de responsabilité morale qu'en terme de responsabilité civile et pénale.

En Allemagne, l'idée que l'Etat puisse être un des acteurs principaux de l'éducation des enfants est inconcevable parce qu'elle rappelle l'enrôlement des enfants sous le régime totalitaire d'Hitler. L'Ecole n'occupe pas la même place dans l'éducation des enfants ni en volume horaire, ni en terme de poids éducatif et elle reste soumise au regard des parents qui restent les principaux éducateurs. En terme juridique, la responsabilité de l'enseignant n'est pas engagée.

Ces quelques remarques ne prétendent pas fournir une analyse comparative exhaustive des deux systèmes mais offrent quelques clefs pour la compréhension de chacune des cultures scolaires. Rajoutons à cela, que les systèmes scolaires ne sont pas figés mais suivent les évolutions politiques, économiques et sociales des sociétés dans lesquelles ils s'intègrent ; aussi, à moyen ou long terme, ces différences pourraient être amenées à s'estomper notamment suite à la standardisation à des normes européennes ou face au développement des technologies de l'information proposant de nouvelles formes d'apprentissage qui bouleversent le schéma traditionnel de la relation pédagogique enseignant-élève.

Par contre, la réaction face à la différence est intéressante : confronté à un système différent, le regard critique voire parfois négatif, reflète la remise en question de l'identité professionnelle et personnelle de l'enseignant (conception de la pédagogie, rôle social de l'enseignant, rapport enseignant / parents et enseignant / enfants).

²⁸ Néanmoins, suite aux résultats alarmants de *l'Etude de Pise* sur le niveau des élèves allemands, le gouvernement allemand réfléchit aux possibilités de réformer le système éducatif pour le rendre plus performant. L'une des pistes de réflexion envisagée serait de mettre en place des classes de pré-scolarisation s'inspirant largement du modèle français de l'école maternelle.

²⁹ Cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs », p. 122

Cette remise en question est une des étapes nécessaires à l'adaptation au nouvel environnement et à la redéfinition de nouvelles pratiques pédagogiques qui enrichissent sa pratique professionnelle («*j'applique maintenant une pédagogie mélangée*»³⁰).

Enseigner dans l'école de l'autre: une expérience interculturelle intense

Comment aborder les élèves? Quelle attitude adopter avec les parents? Comment montrer mon mécontentement, exprimer mon désaccord, manifester une émotion? Suis-je trop distant avec les élèves ou pas assez? Faut-il leur donner du travail à faire à la maison? comment faire pour qu'ils se mettent au travail? etc.

Dans le nouvel environnement scolaire, quelle attitude avoir, comment réagir, comment agir? toutes ces questions, auxquelles on ne s'attend pas, ébranlent un certain nombre d'«allant de soi», de fonctionnements, de valeurs et de fondements même de l'identité et entraînent un certain mal-être qui explique le regard critique, dubitatif et négatif parfois porté sur l'Ecole du voisin. Cette inadaptation au nouvel environnement traduit ce qu'on appelle l'expérience interculturelle.

Aller dans le pays voisin, c'est changer de culture, tout le monde le sait. Mais qu'est-ce que la culture? Ce n'est qu'en se confrontant avec une autre culture et en se heurtant à la différence que l'on prend conscience de sa propre culture et des écarts avec la nouvelle culture. On pourrait la définir comme l'ensemble «*des normes de comportement, les rituels d'interaction (usages, codes de politesse, et de savoir-vivre), les codes de communication (dont la langue), les valeurs et les croyances, la manière de percevoir certaines situations, d'agir ou de réagir, de penser, de même que les modes de vie, les savoir-faire techniques, économiques ou artistiques, les modes d'organisation collectifs, etc.*»³¹ partagé par un groupe d'individus. Cette culture est «*absorbée avec le lait maternel*»³², intégrée et acquise avec l'éducation et permet aux individus de fonctionner entre eux dans un système de références donné. Si les références changent, ce qui est le cas lorsqu'on change de pays et donc de culture, nous sommes partiellement ou complètement décalés par rapport au nouvel environnement: le regard, les gestes, les réactions correspondent à une autre système de référence. Les décalages se manifestent à tous moments qu'il s'agisse de petits détails de la vie quotidienne («*wie begrüsst man sich*»³³) ou de la relation à autrui («*heisst «oui» definitiv ja oder ist es ein verschleiertes nein?*»³⁴). Plus déstabilisants encore sont les décalages qui naissent d'un conflit de valeurs: „*Quelle surprise lorsqu'on m'a demandé ma religion lors de formalités administratives*“. Venant d'une culture profondément laïque où la religion relève de la vie privée et enseignant dans le système scolaire français laïc lui aussi, il a été difficile pour l'enseignante française de comprendre et d'accepter qu'on puisse lui demander sa religion, alors que dans son propre système de valeur, cette question est presque indiscrete et complètement déplacée.

³⁰ Cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs », p.81

³¹ : cf « L'animation linguistique dans les rencontres franco-allemandes de jeunes », Ed. OFAJ, 2000, p.10

³² : Cf. « La dimension cachée » - Edward T.Hall et Mildred Reed Hall – 1966

³³ « comment faut-il se saluer » - cf. . « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs », p.24

³⁴ « Est-ce qu'un « oui » signifie un oui définitif ou un non déguisé ? » - cf. . « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs », p.24

Toute intégration sociale dans le nouvel environnement sera difficile tant que les références culturelles restent obscures. Il faut « décoder » avant de pouvoir s'adapter et agir en adéquation avec le nouvel environnement. Le « conditionnement » culturel n'est effectivement et heureusement pas une donnée fixe et chaque individu évolue avec la/ les cultures qui l'entoure(nt). On appelle expérience interculturelle toute confrontation avec une autre culture entraînant un processus de positionnement par rapport au nouveau système et une remise en question d'un certain nombre de valeurs et de fonctionnement ; ce processus passe par les étapes suivantes : constat de la différence, décodage, compréhension, prise de conscience et remise en question de son propre système de référence puis adaptation ou refus de l'altérité³⁵. Souvent la prise de conscience de la différence culturelle ne se fait que dans la confrontation de valeurs ou de normes culturelles différentes, d'où la notion de conflit interculturel.³⁶

La langue

Aller dans le pays voisin, c'est changer de langue bien évidemment !... avec tout ce que cela comporte d'incompréhensions, d'incertitudes et de difficultés ou frustrations dans la communication « *Kinder, die mich nicht verstehen, Kollegen die zu schnell sprechen*³⁷ ». La langue est à la fois un vecteur d'intégration mais il peut être aussi un vecteur d'exclusion. Mais, à plusieurs titres, c'est un élément clé pour la compréhension des codes culturels : d'une part, elle permet de comprendre ce qui est dit et d'entrer en interaction avec les autres, d'autre part elle est partie intégrante de la culture ; enfin, on peut considérer la valeur accordée à la langue comme une donnée culturelle (« *die Franzosen ertragen es kaum, wenn man ihre Sprache nicht beherrscht* »³⁸).

L'École, élément clé de l'ancrage culturel

« *Schule hat viel mit persönlicher und kultureller, ja nationaler Identität zu tun*³⁹ »

³⁵ Cf. Demorgon, 1993

³⁶ Un certain nombre de travaux sur la dimension interculturelle sont également disponible à l'adresse suivante <http://www.ofaj.org/paed/litterature.html>

³⁷ « des enfants qui ne me comprennent pas, des collègues qui parlent trop vite » - Cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs » p.24

³⁸ « Les Français ne supportent pas qu'on ne maîtrise pas leur langue » - Cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs » p.78

³⁹ « L'école est étroitement liée à tout ce qui a trait à l'identité personnelle, culturelle et même nationale. » - Cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs » p.101

Si l'on accepte l'idée selon laquelle l'acquisition des codes culturels se fait avec l'éducation, il est alors évident que l'École joue un rôle déterminant dans l'ancrage culturel du futur adulte. A travers ses programmes, ses approches pédagogiques, sa philosophie elle transmet un certain nombre de valeurs, de normes et de codes culturels variés allant de la socialisation, à la transmission d'une histoire nationale, de l'organisation du discours à la logique mathématique, de la symbolique de l'écrit à l'argumentation d'une idée, à la découverte de la littérature, etc. Sans aucun doute, l'École a une mission d'enracinement culturel forte et les enseignants assurent la transmission de ces valeurs. Face à un système différent, ils sont doublement remis en question : dans leur identité culturelle personnelle et dans leur mission de « transmetteur culturel ».

Le poids de l'histoire : „überfallen uns die Deutschen schon wieder“⁴⁰

Dans la confrontation des cultures française et allemande, l'histoire commune est un élément incontournable de l'expérience interculturelle. Les représentations collectives concernant le pays voisin, qui servent au moins dans un premier temps, presque instinctivement, pour décoder la différence culturelle, sont profondément marquées par cette adversité ancestrale et par des expériences familiales de guerres. L'Allemand est « l'envahisseur » (1^{ère} et 2^{ème} guerre mondiale), le Français est le « stationné » (troupes d'occupation installées en Allemagne après la 1^{ère} Guerre Mondiale, prisonniers de guerre travaillant dans les fermes pendant entre 1939 et 1945 ou enfin troupes françaises stationnées en Allemagne de l'Ouest après la 2^{ème} guerre mondiale).

„L'entente cordiale franco-allemande est une invention politique utile et agréable qui permet aux peuples de France et d'Allemagne de se tolérer.“⁴¹ : les *a priori* de départ sur l'autre culture ne sont pas favorables, pour ne pas dire négatifs ; en conséquence, l'acceptation et le respect de l'Autre devront être construits à travers une démarche personnelle, la rencontre et l'apprentissage conscient et volontaire passant par le constat de la différence, la recherche d'explications de ces différences, la confrontation avec ses propres références culturelles et ses expériences et références familiales puis la négociation de valeurs communes qui concourent à l'acceptation (ou le refus) de l'Autre.

Longtemps, la rencontre entre Allemands et Français a essayé de se faire à partir d'expériences consensuelles où toute différence trop marquée était esquivée. Or il s'est avéré que cette approche ne permet pas d'enrayer l'adversité profonde enracinée dans une histoire commune négative et encore moins de reconstruire une relation positive. Si les témoignages pris en exemple donnent une vision pessimiste et laborieuse de cette expérience interculturelle, à travers laquelle le regard sur l'Autre reflète plus un refus de la différence qu'une construction positive de valeurs communes, c'est pour mettre en lumière les divergences entre les deux cultures scolaires mais bien plus encore pour montrer que ce processus peut être difficile. La rencontre interculturelle induit la notion de confrontation des cultures accompagnée de conflits et de négociations de valeurs.

⁴⁰ « Les Allemands nous envahissent encore une fois ? » - Cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs » p.22

⁴¹ - Cf. « Enseigner dans l'école de l'autre : regards croisés d'instituteurs » p.32

La rencontre interculturelle : un nouveau défi pour l'Ecole

Si l'Ecole veut remplir pleinement sa mission d'éducation des citoyens de demain, elle doit prendre en compte les évolutions politiques, économiques et sociales actuelles et les mutations de société qui en découlent. Face à la mondialisation, au gommage des frontières (du moins en Europe de l'Ouest) et à l'avènement des nouvelles technologies, elle doit préparer à la mobilité et aux échanges entre pays et entre cultures : les citoyens de demain devront faire face à la diversité culturelle et linguistique. Or, si tous s'accordent pour dire que la maîtrise d'une ou deux langues sera indispensable pour les générations à venir, on oublie souvent qu'il est au moins aussi important de sensibiliser à la diversité et d'apprendre le plus tôt possible à reconnaître et à agir dans un environnement culturel différent. Le regard critique et acerbe des instituteurs français et allemands porté sur le système scolaire du voisin prouve combien la découverte de valeurs autres peut être déstabilisante, menant parfois au déni et au refus de la différence. La confrontation des cultures et des systèmes de valeur sera sans doute le défi que devra relever l'Ecole afin de mieux préparer les citoyens de demain à l'échange entre systèmes de valeurs différents.

Il ne s'agit pas d'intégrer une nouvelle matière dans les cursus scolaires mais plutôt de développer une nouvelle compétence sociale, la compétence interculturelle, qui ne peut s'acquérir que dans la rencontre avec une autre culture, rencontre qui devra être accompagnée d'une pédagogie guidant l'élève vers la prise de conscience et l'acceptation des références culturelles propres ou autres, autrement dit d'une pédagogie de l'apprentissage interculturel.

Il est évident que l'enseignement des langues jouera, à ce titre, un rôle déterminant et devra permettre à l'élève d'entrer en contact direct avec d'autres cultures. Toute rencontre avec la langue, les individus et la culture voisine seront des moments à privilégier pour développer cette compétence : échanges, rencontres d'un autre groupe d'élèves, correspondance, utilisation des nouvelles technologies pour établir un contact régulier, etc.

De ce point de vue, le projet Tele-Tandem répond à la double exigence d'une acquisition de la langue et d'un apprentissage interculturel. Le contact direct avec la réalité de l'autre pays permet, au-delà du simple apprentissage linguistique, d'établir un lien avec le pays dont on apprend la langue et de s'entraîner ainsi à communiquer dans la langue et la culture cible. Il s'agit bien là d'une contribution à l'éducation à la diversité.